

Conseil municipal du 23 avril 2021 [visio-conférence]

Conseil municipal du 23 avril 2021 [visio-conférence]



Le Conseil municipal de La Baule-Escoublac est formé de 33 conseillers municipaux élus en 2020 pour un mandat de 6 ans. Il est composé du Maire, M. Franck LOUVRIER, de 7 adjoints, de 17 conseillers municipaux et 8 conseillers municipaux d'opposition.

Ordre du jour :

1. Exonération des droits de terrasse des bars et restaurants
2. Opposition au transfert de la compétence PLU à la communauté d'agglomération CAP Atlantique
3. Adhésion à la Fédération Nationale des Collectivités territoriales pour la Culture (F.N.C.C.)
4. Décision modificative n°1 - Budget principal
5. Subventions aux associations
6. Subventions OMS 1er versement
7. Avenant convention cadre La Baule - SPL (Société Publique Locale) destination Bretagne Plein Sud

